



## VALORISATION DES MISSIONS DES PERSONNELS DE LABORATOIRE

*Le pilier invisible mais indispensable de l'enseignement scientifique*

Dans nos établissements, l'enseignement des sciences se repose sur l'étude du **réel et du concret**. Au centre de cette ambition, les personnels de laboratoire ne sont pas de simples exécutants, mais des **experts techniques et des garants de la sécurité** dont les missions sont le moteur quotidien de la réussite des élèves.

Le personnel de laboratoire transforme une intention pédagogique en une réalité concrète pour l'élève. Son expertise technique permet :

- **La préparation et l'organisation des travaux pratiques (TP)** : Ils assurent la mise en place de dispositifs complexes en Physique-Chimie et en SVT.
- **La maîtrise de protocoles spécifiques** : Ils préparent les expériences délicates, les **dissections** (matériel biologique) et les **manipulations chimiques**.
- **La gestion du vivant** : Ils sont responsables de la préparation du matériel expérimental biologique, ainsi que de l'entretien et du suivi des **cultures et des élevages** nécessaires aux programmes.
- **Le soutien aux technologies innovantes** : Ils préparent et entretiennent le matériel d'expérimentation assistée par ordinateur (**ExAO**), les microcontrôleurs et les capteurs numériques.

Le laboratoire est un lieu à risques qui exige une vigilance de chaque instant que les enseignants ne peuvent assurer seuls entre deux cours. L'agent de laboratoire est responsable de :

- **La sécurisation des substances chimiques** : Il assure le stockage rigoureux des produits dangereux dans des armoires ventilées et isolées.
- **Le respect des normes d'hygiène** : Il veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène lors de l'utilisation de matériel biologique ou chimique.
- **La maintenance et l'entretien** : Il assure l'entretien régulier et la réparation du matériel scientifique (microscopes, verrerie, appareils de mesure) pour garantir son bon fonctionnement et sa longévité.
- **La gestion des déchets** : Il pilote le tri et l'élimination sécurisée des déchets chimiques et des déchets d'activités de soins à risques infectieux;

Avec des équipes pouvant compter de nombreux enseignants, l'agent assure une **mission de coordination cruciale** :

- **Mutualisation du matériel** : Il organise la circulation des équipements qui passent de main en main au cours d'une même demi-journée, ce qui serait impossible pour un enseignant seul.
- **Gestion des stocks et inventaires** : Il réalise les inventaires qualitatifs et quantitatifs en temps réel via des outils informatiques, anticipe les besoins et gère les commandes auprès des fournisseurs.
- **Suivi réglementaire** : Il participe à la rédaction du document unique d'évaluation des risques et tient à jour les fiches de données de sécurité.

Le rôle de l'ATRF dépasse le cadre technique pour toucher directement l'élève :

- **Conseil technique** : Ils peuvent être amenés à assurer un rôle de conseil auprès des élèves et des étudiants, sous la responsabilité des enseignants.

- **Rayonnement du pôle scientifique** : Ils permettent la mise en œuvre de projets de liaison (réseau REP) avec les écoles primaires, projets qui génèrent une charge de préparation importante.
- **Lutte contre les inégalités** : En garantissant un accès effectif à l'expérimentation pour tous les collégiens, ils participent à l'objectif de l'éducation prioritaire de réduire les inégalités d'accès à la culture scientifique.

L'ATRF contribue à l'enrichissement de l'enseignement des sciences. **Leur reconnaissance est indispensable. Sans eux, la science à l'école perd son lien avec le réel, le fondement même des sciences expérimentales.**